

## Constitution d'un réseau d'experts économiques euro-méditerranéen : compte rendu du séminaire de Forcalquier les 23 & 24 Novembre 2009

### 1. Présentation

Un des objectifs du projet Ceddem concerne l'**établissement** et la **diffusion** d'informations économiques fiables relatives aux productions méditerranéennes et aux plantes à parfum aromatiques et médicinales en particulier.

A plusieurs reprises nous avons déjà relaté la volonté de créer un **réseau d'experts** susceptibles de collecter ces informations, de les analyser et de les partager selon une méthodologie commune.

Un financement spécifique obtenu auprès de **l'ADECIA** a permis de tenir les 23 et 24 novembre derniers un **séminaire** destiné à vérifier la **faisabilité** de cette entreprise et d'en préciser les **modalités** de mise en œuvre. (cf en annexe la liste des participants).

La **constitution** du groupe d'experts (Egypte, Espagne, France, Maroc, Tunisie)<sup>1</sup> s'est faite en partie sur la base des contacts établis pour la création du Ceddem en général et du partenariat Enpimed en particulier; bien évidemment il gagnerait à être **élargi** à d'autres pays méditerranéens représentatifs de ces productions ( Turquie notamment).

Le **programme** de travail du séminaire a été établi autour des présentations qu'ont pu faire les participants sur la situation actuelle des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans chacun des pays représentés, de la façon dont les données étaient collectées et traitées et des difficultés rencontrées pour l'établissement des statistiques diverses et cotations.

### 2. Contenu

Comme décrit précédemment, le programme de travail visait dans un premier temps à ce que chaque expert présente un **panorama** des productions de chaque pays, décrive les principales caractéristiques des marchés et enfin présente la **méthodologie** de collecte, traitement et diffusion de ces données.

La compilation de ces réalisations<sup>2</sup> qui permet de se faire une idée globale et en même temps assez détaillée de l'importance de ces secteurs autour d'une partie de la méditerranée, constitue un premier **acquis** du séminaire.

Dans un deuxième temps, au vu des ces descriptions et de leur comparaison, avec l'appui technique des autres participants, il était envisagé de définir un **cadre** commun pour la réalisation de note de conjonctures qui pourraient **rendre compte** régulièrement de la situation des marchés et des productions autour de la méditerranée.

Les trois demies journées de travail ont été très denses avec une quantité d'informations délivrée assez conséquente, le tout suscitant des analyses et commentaires nombreux.

D'une façon synthétique, les points principaux que l'on peut retenir semblent être les suivants :

- Malgré la **diversité** des situations résultant essentiellement des conditions socio-économiques assez différentes entre les pays, on peut cependant constater des **similitudes** quant à la position des productions considérées au sein de l'environnement économique de chaque pays; de partout, ces productions sont **considérées** comme plus ou moins marginales et les autorités leur accorde une attention plus ou moins importante. A cet égard la France a une position particulière avec un soutien public permanent en terme de financement et d'animation.

Au delà des conséquences sur la structuration des filières voire de leur développement, cette

1 La représentante contactée pour de l'Italie (Carla Vender Conseil pour la recherche et l'expérimentation en agriculture <http://www.entecra.it/> ) n'a pu se déplacer.

2 Ces présentations sont téléchargeables en intégralité à l'adresse suivante : <http://81.255.95.209/onippam/upload/document/1069721390.zip>

faiblesse relative de l'implication des institutions ne sont **pas favorables** à l'obtention des données économiques et à leur diffusion; quand elles existent, ces dernières sont souvent le fruit d'études ponctuelles et/ou du savoir de quelques experts passionnés ou d'opérateurs du marché.

- Néanmoins les situations ne sont **pas figées**, les filières à l'échelle d'un produit ou/et d'un territoire bougent. Des programmes de développement sont mis en œuvre, des essais de valorisation sont conduits avec succès (exp le Mastic de Chios), de nombreux dossiers sont déposés dans le cadre d'appels à projets européens et internationaux, des partenariats, essentiellement privés se construisent.

Il apparaît clairement que la description et les résultats de certaines de ces initiatives et expériences susciteraient un **intérêt** certain pour d'autres produits ou d'autres territoires.

Par ailleurs, si elles sont souvent modestes en terme de superficie ces productions ont un certain **impact** économique en terme d'exportations qui est loin d'être négligeable, notamment pour les pays du sud de la méditerranée;

- Inversement proportionnelle à cette modestie de moyens d'étude s'oppose l'extrême **diversité** du secteur considéré : à la multitude des espèces ( sans doute plus de 200 cultivées et plusieurs milliers cueillies, de quelques kg à plusieurs milliers de tonnes), s'ajoutent les multiples utilisations allant de l'autoconsommation au commerce international, les divers degrés de valorisation (en l'état ou incorporés dans des produits plus ou moins élaborés).

La problématique est d'autant plus forte quand on la considère sur plusieurs pays dont chacun définit selon ses critères propres le champ d'investigations ; par exemple en ce qui concerne les plantes aromatiques, certains incluent le houblon, d'autres le paprika, parfois quelques épices ...

- Comparativement aux autres secteurs agricoles, l'importance de la **cueillette** est une constante dans la plupart des pays et elle peut être d'un poids économique relatif importante, du moins en terme d'actifs, dans certaines zones (cas du romarin au maroc et en tunisie par exemple). Cette particularité constitue une difficulté supplémentaire pour la collecte de données économiques.
- Si plusieurs plantes sont cultivées ou cueillies dans divers pays, on peut constater une **spécialisation** de pays ou plutôt de territoires dans certains produits qui, statistiquement, pèsent lourds dans l'ensemble de la production nationale :
  - Espagne : huiles essentielles d'agrumes, pavot, lavandins & aspic, paprika, safran, anis vert pour les cultures, cyprès, thym, romarin, ciste pour la cueillette
  - France (dans la zone méditerranéenne): lavandes & lavandins, herbes aromatiques
  - Grèce : mastic, origans, safran
  - Maroc : Pour ce pays la spécialisation est moins grande et plusieurs espèces de culture et de cueillette sont produites en quantité et notamment caroube, romarin, thym, armoise, cumin, coriandre, rose
  - Égypte : Pour ce pays également la spécialisation est moins grande et une cinquantaines d'espèces sont régulièrement cultivées pour l'export; parmi les plus importantes figurent camomille, coriandre, fenouil, menthes et basilic.
  - Tunisie : romarin, myrte, bigaradier, coriandre, fenugrec.
- Au sein de la multitude en terme de produits, de données statistiques disponibles, de méthodes et rythme d'obtention de ces données, les seules valeurs comparables et communes à tous sont celles du **commerce extérieur** dont le contenu et la périodicité sont relativement normalisées .
- Le sentiment que l'information économique dans ce secteur d'activité est insuffisante en terme de qualité et de quantité est largement **partagé** par les experts de l'ensemble des

pays. Au delà de la production de statistiques brutes, les experts pensent que cette information économique doit aborder la thématique de chaîne de valeur, avec des données sur les coûts de production, les marges à différents stades de valorisation, etc ...

En fonction de leurs moyens et de leur disponibilité, la plupart des experts présents ont d'ailleurs **déjà entrepris** des actions d'information et de sensibilisation, des séminaires et des colloques nationaux et internationaux, ont essayé de constituer des réseaux plus ou moins structurés, ont réalisé des publications ou des sites internet spécialisés...en fait de nombreuses initiatives visant à répondre à cette problématique d'amélioration de l'information économique.

### 3. Difficultés

L'exposition des situations dans chaque pays et des filières d'obtention, de traitement et de diffusion des données économiques a suscité de nombreux **commentaires** sur les difficultés de réalisation d'un travail qui présenterait une certaine homogénéité:

#### 3.1. *La nomenclature produits*

Du fait de la richesse de la flore méditerranéenne, de la multiplicité des présentations et des usages, la simple **désignation** d'un produit est déjà un obstacle.

De quelle espèce s'agit il ? Quelle transformation ? Quel mode de production ? Quelle spécificité ou variété ? ...

A toutes ces questions il est nécessaire de répondre, de façon différenciée selon l'information économique traitée ; on pourra se limiter à l'espèce voire au groupe d'espèces pour traiter une information sur les surfaces (par exp « 15 000ha de lavandin sont cultivés en France) mais il faudra aller plus loin dans le traitement des cotations (par exp « en janvier 2009 le prix des huiles essentielles de lavandin grosso non bio était de 18€/kg »).

D'après l'expérience que nous en avons, si l'on ambitionne de créer des bases de données permettant de maintenir des séries statistiques et qui permette un codage rationnel de l'information (une chaîne de caractère n'est écrite qu'une fois), il convient d'utiliser pour décrire nos produits une nomenclature d'un minimum de **6 positions** :

- nom de l'**espèce**
- **partie** utilisée ou transformée (feuille, capitules, racines ....)
- type de **transformation** (sec, frais, huile essentielle ....)
- **qualité**, précision botanique (Abrial, clonale, ...)
- **spécialité** (Coupe infusette, branches, 1ere qualité ...)
- **mention** (conventionnel, bio culture, cueillette ....)

et si l'on veut connecter différentes bases (par exemple surface et prix) il sera vraisemblablement nécessaire d'avoir un **niveau** botanique supérieur en séparant le nom du genre (ex *lavandula*) de celui de l'espèce (ex *angustifolia*).

#### 3.2. *La problématique des cotations*

Dans le cadre général de l'information économique sur ces secteurs, le sujet des **cotation** des produits revêt une importance particulière car, en dehors des relations s'établissant lors des transactions commerciales, il existe peu d'endroit où cet exercice est régulièrement pratiqué.

La tâche est assez complexe pour diverses raisons :

- Beaucoup de produits sont concernés et parmi eux figure souvent tout un éventail de qualité; la **masse** d'informations à réunir et à traiter est très importante.
- Il existe peu de données **objectives** et vérifiables (peu de marchés physiques, statistiques douanières mal adaptées) permettant cette cotation.
- La plupart du temps, cette cotation est réalisée sur "**dire d'experts**" avec toutes les difficultés que cela suppose : représentativité des informations recueillies, confidentialité des données, temps des experts consacré à répondre aux enquêtes, etc...
- Dans certaines circonstances et notamment à l'aube de chaque campagne de commercialisation pour un produit venant d'être élaboré, la cotation risque d'être interprétée comme une "**orientation**" ou une "indication" sur les prix de la campagne en cours
- En raison de la complexité de la filière et de la grande diversité des produits, les cotations traitent de données économiques qui n'ont pas la même signification en fonction du **stade** de la filière; il peut en effet s'agir d'un prix qui considère la rémunération du producteur agricole, du prix de marché pratiqué par les coopératives ou le négoce spécialisé ou d'un prix sur le commerce international pouvant inclure des frais annexes (transport, assurance...)
- Particulièrement pour ces derniers produits, les **conditions** de commercialisation ne sont pas toujours connues ou du moins précisées: s'agit il d'un prix "départ", d'un prix "livré" TTC, comprenant ou non les marges d'intermédiaires, etc...
- La **pondération** c'est à dire les volumes concernés par les transactions sont le plus souvent confidentielles et il est difficile d'établir un prix moyen significatif; par ailleurs comme pour la plupart des biens faisant l'objet de transactions commerciales, le prix est fonction de la quantité (remises).

### 3.3. *Un réseau d'information complexe*

Comme indiqué précédemment à plusieurs reprises, l'absence généralisée de données « officielles » nécessite pour chaque intervenant de constituer un **réseau** de sources d'information plus ou moins complexe selon le périmètre considéré (nombre de produits, représentativité, richesse de l'analyse ...); il n'existe pas d'annuaires exhaustifs de ces **sources** et il est nécessaire dans un premier temps de les identifier, puis de les rendre « disponibles » dans un deuxième temps ce qui est loin d'être évident, notamment pour les sources nécessitant des interviews.

Outre sa constitution, l'**entretien** de ce réseau représente également une tâche à ne pas négliger qui passe notamment par un retour d'informations auprès des différentes personnes ressources.

### 3.4. *La nécessité de moyens*

Au regard de tout ce qui est décrit ci-avant, la réalisation et la diffusion d'une information économique fiable et régulière est une tâche **conséquence** qui nécessite évidemment l'affectation de moyens, et notamment de moyens humains.

Les situations sont différentes avec des intervenants spécialisés qui peuvent s'appuyer sur une **structure** (cas de FranceAgriMer) et ceux dans le cadre de leur activité générale n'ont qu'une partie de leur temps à consacrer à ces opérations.

Le projet déposé dans le cadre du programme **ENPIMED** a identifié une ligne de crédits affectés à la réalisation et à la diffusion de l'information économique et, en cas

de succès, devrait permettre aux différents partenaires de se doter des moyens nécessaires; dans le cas où le projet n'aboutirait pas et où d'autres moyens ne pourraient être mobilisés, il s'agira **d'adapter** le périmètre aux moyens disponibles.

Les efforts consentis en matière de méthodologie et d'outils communs constitueront néanmoins un **investissement** important valorisable ultérieurement.

#### 4. Programme de travail

Au regard des situations de chaque pays, des difficultés de collecte des informations mais aussi de la volonté de tous les participants **d'améliorer** la connaissance et la diffusion de l'information économique, les principaux axes de travail sont les suivants :

##### 4.1. Définir la(es) cible(s)

Il est évident que la nature, la complexité, la régularité, l'abondance de l'information doivent être **adaptées** au le public auquel cette information est destiné ; les participants sont d'accord pour considérer que le cœur de cible du travail envisagé est le monde **professionnel** qui gravite autour de la production et de la transformation des matières premières naturelles des secteurs considérés (parfumerie, cosmétique, aromatique, médecine, bien-être ...). Dans ce cadre, les utilisateurs potentiels privilégiés sont bien évidemment les **producteurs** et leurs organisations mais également leurs **partenaires**, commerciaux (les acheteurs) et financiers (notamment les pouvoirs publics et institutions qui soutiennent des projets).

Cela implique notamment de la **rigueur** avec une information précise, régulière, fiable, qui permet aux utilisateurs d'affiner leur prise de décision.

Ceci étant, les mondes n'étant pas si cloisonnés notamment depuis le développement d'Internet, il est vraisemblable que cette information ou du moins une partie suscite l'intérêt d'autres **acteurs** plus en aval (jusqu'au consommateur) ou en parallèle à la filière (étudiants par exemple). La conséquence est qu'en terme de diffusion notamment, il faudra être très **explicite** et par exemple l'adoption d'une nomenclature produits et la définition des stades d'élaboration (cf 3.1 & 3.2 ci-dessus) sont absolument nécessaires. L'établissement de ces **nomenclatures** et leur validation par tous est une première étape à réaliser à court terme. FranceAgriMer peut conduire la concertation et faire des premières propositions sur le sujet.

##### 4.2. Définir le périmètre et le contenu

Disposant des nomenclatures et d'outils de suivi (bases de données) il conviendra au regard de la diversité des situations de définir pour chacun des participants au réseau le **périmètre** (quelles productions ?) et le **contenu** (quelles informations ? quelle période ? Etc ...)

Dans cet objectif on peut imaginer une approche selon 3 catégories :

- Des produits jugés « **stratégiques** » pour un (ou plusieurs) pays. Pour ces produits, les données les plus complètes sont recherchées et mises à jour au minimum 3 fois par an. Une analyse de type note de conjoncture accompagne la publication des données.
- Des produits d'un **intérêt moindre** dont on réalise la mise à jour de l'information une fois par campagne.
- Des produits **mineurs** dont on ne fait pas de la recherche active des données mais pour lesquels on communique ponctuellement les informations portées de façon plus ou moins fortuites à la connaissance des experts.

Chaque expert est invité à réaliser une **liste** des produits répartis selon les 3 classes susvisées.

En terme **d'organisation** et pour les produits des 2 premiers groupes, on peut très bien imaginer qu'un expert soit désigné **responsable**; à ce titre ses collègues des autres pays lui transmettent leurs informations et il en réalise une synthèse euroméditerranéenne.

#### 4.3. *Plateforme collaborative*

Il semble évident qu'en raison du caractère international du sujet et des objectifs de diffusion affichés, le réseau **Internet** jouera un rôle majeur aussi bien dans la phase d'élaboration des données que dans celle de leur restitution.

Pour ce thème également a été prévu dans le cadre du projet Enpimed la réalisation d'une plateforme **collaborative** destinée à gérer les échanges entre experts et permettant la diffusion des données. Sans attendre la conclusion de l'appel à projet, FranceAgriMer a engagé une **préfiguration** de cette plateforme sur l'espace partenaire du site Internet du Ceddem.(www.ceddem.org) Il conviendra aussi dans ce cadre d'intégrer les différents outils déjà développés par d'autres partenaires et notamment le CTFC (<http://mercatpam.ctfc.cat> , <http://infopam.wordpress.com> )

Ces diverses pistes de travail vont maintenant faire l'objet d'une formalisation en accord avec les différents partenaires pour envisager d'autres réalisations **concrètes** en fin de premier trimestre 2010.

## ANNEXES

## Participants au séminaire Ceddem Adecia 23-24 Novembre 2009

Experts économiques		
Pays	Nom – contact	Organisme
Egypte	Mohamad Said Ali SAFWAT <a href="mailto:Said.safwat@gmail.com">Said.safwat@gmail.com</a>	Animateur du réseau AARINENA <a href="http://www.aarinena.org/">http://www.aarinena.org/</a>
Espagne	Eva MORE <a href="mailto:Eva.more@ctfc.cat">Eva.more@ctfc.cat</a>	Centre Technique Forestier de Catalogne <a href="http://www.ctfc.cat/">http://www.ctfc.cat/</a>
France	Nadine GARCIA <a href="mailto:Nadine.garcia@franceagrimer.fr">Nadine.garcia@franceagrimer.fr</a>	FranceAgriMer Antenne de Volx <a href="http://www.onippam.fr">www.onippam.fr</a> <a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>
	Philippe SEYER <a href="mailto:Philippe.seyer@franceagrimer.fr">Philippe.seyer@franceagrimer.fr</a>	FranceAgriMer Direction Marchés Etudes et Prospective
	Michel KRAUSZ <a href="mailto:Michel-krausz@wanadoo.fr">Michel-krausz@wanadoo.fr</a>	Comité des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales / Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises
Grèce	Moschos POLISSIOU <a href="mailto:mopol@aua.gr">mopol@aua.gr</a>	Université Agronomique d'Athènes Laboratoire de chimie <a href="http://www.aua.gr/gr/dep/gen/ximia/GT1English.htm">http://www.aua.gr/gr/dep/gen/ximia/GT1English.htm</a>
Maroc	Saâdia ZRIRA <a href="mailto:s.zrira@iav.ac.ma">s.zrira@iav.ac.ma</a>	Institut Agronomique et Vétérinaire HassanII département des Sciences Alimentaires et Nutritionnelles <a href="http://www.iav.ac.ma/iaa/dsan/accueil.htm">http://www.iav.ac.ma/iaa/dsan/accueil.htm</a>
Tunisie	Mohamed NEFFATI <a href="mailto:Neffati.mohamed@ira.rnrt.tn">Neffati.mohamed@ira.rnrt.tn</a>	Institut des Régions Arides Laboratoire d'Ecologie Pastorale <a href="http://www.ira.rnrt.tn/">http://www.ira.rnrt.tn/</a>
Autres participants		
	Nom – contact	Organisme
	Viviane CATALDO – <a href="mailto:viviane.cataldo@franceagrimer.fr">viviane.cataldo@franceagrimer.fr</a>	FranceAgriMer Antenne de Volx FranceAgriMer Direction de l'International <a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>
	Claude CHAILAN <a href="mailto:claudc.chailan@franceagrimer.fr">claudc.chailan@franceagrimer.fr</a>	
	Dominique Legros <a href="mailto:Dominique.legros@agriculture.gouv.fr">Dominique.legros@agriculture.gouv.fr</a>	ADECIA
	Eve HILAIRE <a href="mailto:Eve.hilaire@fnpapam.com">Eve.hilaire@fnpapam.com</a>	FNPAPAM <a href="http://www.fnpapam.com">www.fnpapam.com</a>
	Sylvie DAVIET <a href="mailto:Daviet@mmsh.univ-aix.fr">Daviet@mmsh.univ-aix.fr</a>	Université de Provence <a href="http://telemme.mmsh.univ-aix.fr/">http://telemme.mmsh.univ-aix.fr/</a>
	Romain MONGE <a href="mailto:Romain.monge@onippam.fr">Romain.monge@onippam.fr</a>	
	Patrice de Laurens <a href="mailto:Patrice.delarens@equipement-agriculture.gouv.fr">Patrice.delarens@equipement-agriculture.gouv.fr</a>	DDEA06 Mission ministérielle Ceddem